



Projets de Travaux de Bachelor (B. sc. HES en Informatique de gestion)

Informations générales destinées aux organisations mandantes

Année académique 2025-2026

Fabrice Camus – Adjoint du responsable de filière et responsable des Travaux de Bachelor









Conditions-cadres

- Contrat-type de «prestation de services sous forme de thèse de Bachelor en informatique de gestion» : décrit les conditions-cadre d'un mandat de TB.
- Modalités d'un travail de Bachelor :
 - Travail personnel de 360 heures minimum (12 crédits ECTS)
 - Sous la conduite d'un directeur de travail (professeur de la filière IG)
 - Rédaction d'un rapport final
 - Soutenance orale devant un jury d'expert



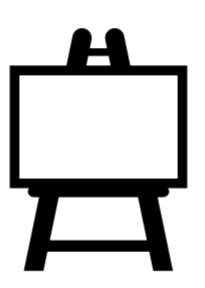






Conditions-cadres

- L'étudiant-e assume la responsabilité générale du travail et en particulier celle des conclusions et recommandations qu'il-elle y formule.
- L'évaluation est effectuée par un jury d'experts sur la base de critères propres à la filière et non sur la satisfaction du mandant.
- L'étudiant-e ne travaille pas dans l'entreprise mandante durant son travail de Bachelor (sauf s'il s'agit de son employeur)
- L'étudiant-e est encore en formation et ne peut pas être employé comme stagiaire.









Critères d'acceptation et soumission par les entreprises

- Le sujet doit répondre aux exigences scientifiques et académiques d'un travail de Bachelor en informatique de gestion
- Forme requise pour soumission:
 - un bref descriptif de l'entreprise
 - La problématique à résoudre
 - Le périmètre du travail confié à l'étudiant
 - La personne de contact et ses références
 - Le tout sur 1-2 pages A4 au format pdf, à transmettre par mail à fabrice.camus@he-arc.ch
- L'acceptation d'un sujet comme mandat sous forme de TB se fait par le responsable des TB de la filière IG pour autant que le corps professoral puisse diriger ce mandat.









Calendrier des sessions 2025-2026

Forme d'études	Type de calendrier	Délai pour soumission de mandats	Début du TB	Restitution du TB	Soutenance du TB
Formation à plein temps (PT)		13 février 2026	30 mars 2026	5 juillet 2026	Semaine du 24.08.2026 au 28.08.2026
Formation à temps partiel	Voie normale	30 janvier 2026	30 mars 2026	13 septembre 2026	Fin octobre 2025
	Voie «rapide»			19 juillet 2026	Semaine du 24.08.2026 au 28.08.2026







